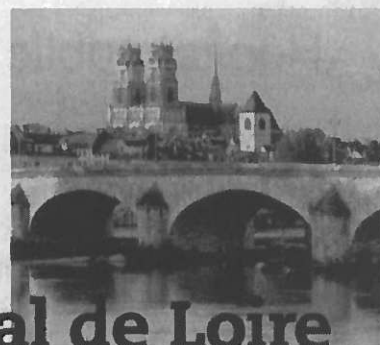




ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE

DÉSERTS MÉDICAUX

Objectif, 500 médecins formés dans le Centre-Val de Loire



STOCK PHOTO/ALAMY

Le gouvernement s'est engagé mardi 22 février à augmenter sensiblement le nombre de médecins formés en Centre-Val de Loire et à transformer le CHR d'Orléans en « pôle de formation hospitalo-universitaire », a annoncé le président de la région, François Bonneau.

Saluant « une décision politique historique », le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a évoqué mardi 22 février l'objectif de 500 médecins formés dans sa région, contre environ 300 actuellement. Le tout en transformant le centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO) en « pôle de formation hospitalo-universitaire ». Le calendrier reste encore à préciser.

« L'ambition est partagée » par Matignon, qui attend la remise, fin mars, des rapports de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) « pour matérialiser cet objectif », a fait savoir le cabinet de Jean Castex.

Dans un communiqué, le Premier ministre a toutefois indiqué que 350 étudiants seraient « admis en deuxième année de médecine (...) dès 2022 » et 350 en internat en 2023. C'est « un premier pas qui reste en deçà des 500 formations demandées », a réagi le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur.

« Il a également été décidé, avec le ministre de la Santé, de faire du Centre-Val de Loire une région d'expérimentation », avec le passage de 19 à 50 infirmiers de pratique avan-

cée (IPA), ajoute le texte. Les IPA disposent de compétences élargies.

Région à la plus faible densité de médecins

La région, qui dispose d'une seule faculté de médecine à Tours, compte 349,6 médecins pour 100 000 habitants, « soit la plus basse de France », selon Matignon. La région accueille actuellement 98 médecins généralistes pour 100 000 habitants « contre près de 124 en moyenne à l'échelle nationale ».

Les conséquences de cette pénurie « sont délétères pour l'accès aux soins puisque 500 000 habitants n'ont pas déclaré de médecin traitant », précise le gouvernement, soit environ un habitant sur cinq, y compris dans des agglomérations comme Dreux, Montargis et Orléans. ■

Léo Juanole